



Le Petit Poullignot

Bulletin d'information de la Commune de Poulaines

N° 23
Juin 2026
(Gratuit)

Directeur de la publication : Yves CRON
Comité de rédaction : Commission Information/Communication
Imprimeur : Groussard Imprimeur
Tirage : 550 exemplaires



UN NOUVEAU MANDAT ET UNE EQUIPE EN PLACE POUR VOUS SERVIR

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,



Suite à notre réélection du 15 mars dernier, je tiens chaleureusement à remercier l'ensemble des administrés qui ont renouvelé leur confiance en notre équipe.

Votre mobilisation, lors des dernières élections municipales, avec une participation à Poulaines de 69 %, témoigne de votre engagement pour la vie de notre commune..

Je remercie également l'équipe municipale pour votre soutien et pour avoir voté à l'unanimité le renouvellement de mon mandat de maire.

Ensemble, poursuivons le travail engagé au service de tous

Bonne lecture à tous

Yves CRON - Maire de Poulaines

Dans ce numéro, vous trouverez les thèmes suivants :
Retour sur les festivités et événements - Vie municipale - Informations locales - Reportages - Infos sécurité - Récréation

Retrouvez-nous sur PanneauPocket et sur Facebook

Appel d'Offres :

Membres titulaires : M. Yves CRON, M. Sébastien DEDION, Mme Patricia MENARD, M. Guénhaël RENAUDAT

Membres suppléants : M. Médéric DESMARS, M. Alexandre CASAGRANDE, M. Nicolas LESEC, Mme Claudette LABANNE



Bâtiments, Zone Artisanale, Cimetière, Bourg :

Vice-Président : M. Médéric DESMARS

Membres : M. Alexandre CASAGRANDE, M. Guénhaël RENAUDAT, Mme Patricia MENARD, Mme LABANNE Claudette, Mme Océane MORIN



Hygiène, Sécurité, Personnel Communal :

Vice-Présidente : Mme Patricia MENARD

Membres : Mme Lina GUERIN, Mme Aurélie LOUET



Fêtes et cérémonies :

Vice-Présidente : Mme Chantal MAÎTRE

Membres : Mme Lina GUERIN, M. Médéric DESMARS, M. Michel GAPIN, Mme Aurélie LOUET, Mme Elodie PINAULT



Médiathèque :

Vice-Président : M. Nicolas LESEC

Membres : Mme Claudette LABANNE, Mme Elodie PINAULT, Mme Lina GUERIN, Mme Océane MORIN et tous les bénévoles



Voirie, Chemin, Village, Assainissement, PLU :

Vice-Président : M. Guénhaël RENAUDAT

Membres : M. Médéric DESMARS, M. Nicolas LESEC, M. Richard BOUET, M. Michel GAPIN



Budget, Finances :

Vice-Président : M. Sébastien DEDION

Membres : Mme Patricia MENARD, Mme Claudette LABANNE, Mme Elodie PINAULT, M. Nicolas LESEC, Mme Aurélie LOUET



Information, Communication, Tourisme :

Vice-Président : M. Sébastien DEDION

Membres : Mme Lina GUERIN, M. Nicolas LESEC, Mme Chantal MAÎTRE, Mme Aurélie LOUET, Mme Elodie PINAULT



Cantine, école :

Vice-Présidente : Mme Aurélie LOUET

Membres : Mme Patricia MENARD, Mme Claudette LABANNE, Mme Elodie PINAULT, Mme Océane MORIN

Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable de Bazelle (SIAEP) :

Titulaires : M. Sébastien DEDION, M. Guénhaël RENAUDAT

Suppléants : M. BOUET Richard, Mr Michel GAPIN

Syndicat mixte du Pays de Valençay en Berry :

Titulaires : Mme Patricia Ménard, Mr Nicolas LESEC

Suppléants : M. Yves CRON, Mr Michel GAPIN

Syndicat départemental des transports scolaires de l'Indre :

Titulaire : Mme Patricia MENARD

Suppléant : Mme Elodie PINAULT

Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre (SDEI) :

Titulaire : M. Yves CRON

Délégation de Service Public (DSP) :

Membres titulaires : M. Yves CRON, M. Guénhaël RENAUDAT

Membres suppléants : M. Médéric DESMARS, M. Alexandre CASAGRANDE

Syndicat intercommunal de gestion de l'assainissement autonome de l'Indre :

Titulaire : M. Guénhaël RENAUDAT

Suppléant : M. Yves CRON

Syndicat intercommunal de la Vallée du Renon et du bassin du Nahon :

Titulaires : M. Yves CRON, M. Richard BOUET

Suppléants : M. Alexandre CASAGRANDE, M. Michel GAPIN

Présentation du conseil municipal



Yves CRON

Maire

Vice-président communauté de communes Chabris-Bazelle

Vice-Président SDEI

Vice-président syndicat de la vallée du Renon

Délégué Syndicat du bassin du Nahon

Président de toutes les commissions communales



Guénhaël RENAUDAT

1^{ER} Adjoint

délégué communautaire

Délégué SIAEP

Délégué assainissement autonome de l'Indre

Vice-Président commission Voirie, chemin, village, assainissement et PLU



Claudette LABANNE

2^{ème} Adjoint



Sébastien DEDION

3^{ème} Adjoint

délégué communautaire

Vice-Président SIAEP

Vice-Président commission Budget, finances

Vice-Président commission Communication,

Tourisme

Site internet, Panneau Pocket, Panneau lumineux informations



Patricia MENARD

4^{ème} Adjoint

Délégué au Pays de Valençay en Berry

Délégué Syndicat transports scolaires de l'Indre

Vice-Présidente commission

Hygiène, sécurité et personnel communal



Médéric DESMARS

Conseiller

Vice-Président commission

Bâtiments communaux, zone artisanale, cimetière, bourg



Chantal MAÎTRE

Conseillère

Vice-Présidente commission Fêtes et cérémonies

Panneau Pocket

Panneau lumineux informations



Alexandre CASAGRANDE

Conseiller



Lina GUERIN

Conseillère



Nicolas LESEC

Conseiller

Délégué au Pays de Valençay en Berry

Vice-Président commission Médiathèque Facebook



Aurélie LOUET

Conseillère

Vice-Présidente commission Cantine, école



Richard BOUET

Conseiller

Délégué syndicats de la vallée du Renon et du bassin du Nahon



Océane MORIN

Conseillère



Michel GAPIN

Conseiller



Elodie PINAULT

Conseillère

Retour sur les festivités et évènements



16 janvier : AG association des pêcheurs de l'étang du Plessis



16 janvier : Vœux de Familles Rurales



20 janvier : AG AFN Poulaines/La Vernelle



23 janvier : AG AFN Comités des fêtes



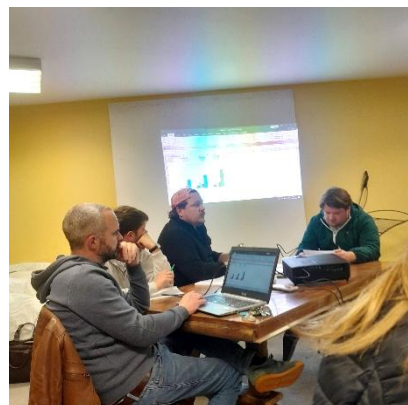
31 janvier : Repas des Aînés



Retour sur les festivités et évènements



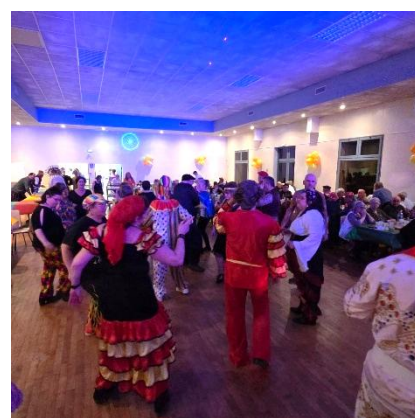
30 janvier :
AG des
Amuse Guerlets



6 février :
AG de
Poulaines Culture et Patrimoine



2^{ème} soirée Paëlla Carnaval
des Amis de Siltzheim



Le Petit Poulignot



Retour sur les festivités et évènements



13 février : AG du Rotengle



13 février : AG Donneurs de Sang



2 mars : Magnifique après midi cabaret organisé par Poulaines Culture et Patrimoine



1 mars : Salon de l'agriculture
À la Ferme du Plessis Doré



3 mars
Carnaval
de l'APE



Exposition
Georges SAND
à la médiathèque



7 mars :
Une soirée théâtre organisée par les donneurs
de sang des amicales de Poulaines et
Dun-le Poëlier-Anjouin-Semblesay avec la
troupe des Chantiounes



Retour sur les festivités et évènements



Fête du
Printemps
À la maison
partagée de
Poulaines



14 mars: Soirée Choucroute organisée par
la fanfare de Poulaines



Ateliers
Georges Sand
à la
médiathèque
En mars



4 avril : conférence de Jean Luc Stiver
sur le Château de Fins à Dun le Poëlier



15 avril
Cours de
Cuisine
Avec Familles
Rurales



AG Association Foncière

Retour sur les festivités et évènements

Dimanche de Pâques : Fêtes aux Anes et Mules

Beaucoup de visiteurs et une météo clémente



Ouverture au public de la collection Bondeux pour le week end de Pâques



L' Affaire Buckingham Spectacle organisé par Poulaines Culture et Patrimoine qui a ravi les 110 spectateurs



Retour sur les festivités et évènements



De ferme en ferme au Plessis Doré
les 25 et 26 avril

La Guerlish : Fête de la Bière

Réussite totale : les Amuses Guerlets ont assuré encore,
de la restauration, de quoi boire et de la bonne musique
pour danser



9 mai :
Dîner dansant
de la société communale
de chasse

17 mai :
Concert de Gospel
Magnifique moment de
partage entre les
Soul Voices et le public



Retour sur les festivités et évènements

40^{ème} anniversaire du jumelage Poulaines/Siltzheim

75 poulignots se sont rendus en Alsace pour le week end de la Pentecôte pour 3 jours de fête et de réjouissance



17 juin :
Inauguration
du camping
naturiste :
Le Rêve de
Poulaines



Info ou Intox :
Jean Marie
s'est marié
à Siltzheim

Vie municipale

Prochain Conseil Municipal : le 24 juin 2026 à 19 h 00



Compte-rendu du conseil municipal du 26/01/26

1) Vidéo protection

- M. le Maire fait par du courrier de Mr Jogundr Singh concernant les caméras. Le maire communique l'arrêté préfectoral donnant l'autorisation des caméras.

2) Demande de révision du PLU

- Mr le maire informe le conseil de la demande de Mme Alexiane Palazy pour une révision du PLU pour un changement de destination des dépendances.
Le conseil accepte de faire une demande pour la révision du PLU.

3) DIA

- Demande transmise par Maître Laurence Gaste Bottreau d'une déclaration d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption urbain : parcelle n°943 section C bâti sur terrain propre à usage d'habitation sises 12 rue des Tilleuls : Millet Lucienne. Refus du droit de préemption urbain.

4) Organisation des élections municipales

- Permanence du bureau pour l'élection municipale du 15 mars 2026 :

8H à 10H30	10H30 à 13H	13H à 15H30	15H30 à 18H
1/ Cron Y 2/ Millet S 3/ Guérin L	1/ Renaudat G 2/ Leseq N 3/ Menard P	1/ Labanne C 2/ Roger JN 3/ Desmars M	1/ Gapin M 2/ Maître C 3/ Casagrande A

5) Repas des Aînés

- Mr le maire fait un point sur l'organisation du repas des Aînés.

6) Programmation de la commission des finances

- Réunion programmée le lundi 16 février à 18h

7) Subvention de Familles Rurales

- Mr le maire fait part de la demande de Familles Rurales pour un deuxième acompte de subvention 2026 d'un montant de 8000 € : le conseil accepte à l'unanimité.

8) Questions diverses

- Les travaux de voirie ne pourront pas se faire en totalité vue le dépassement de l'enveloppe budgétaire de la CCCPB. Travaux estimés en totalité à 459 707,99 €, enveloppe prévue à 380 000 €.
Les demandes de travaux pour la commune de Poulaines sont :
 - VC4 entre le Grand Chambonnais et l'Epinaie
 - VC4 entre les Buées et le carrefour de la RD37
 - VC134 route des Hubins
 - VC107 entre la Bouillie et les Claudières
- Problème d'éclairage public à Espailat.
- Accotements défectueux au niveau du Plessis.
- Demande d'une avance sur la subvention 2026 d'un montant de 3000 € pour la cantine scolaire : demande acceptée à l'unanimité. Moins d'enfants à la cantine engendre des fonds en baisse. Après le départ en retraite de Mme Chabot, 60 heures sont à répercuter sur le temps de travail de la cantinière.
- Demande d'utilisation du stade pour fêter les 140 ans de la Fanfare de Poulaines lors du week end de la Pentecôte 2027.
- Demande d'étude pour l'éclairage de l'église pour mise en valeur. Mise en place de la collection Bondeux dans le local de l'ancienne poste avec prévision d'ouverture pour le week end de Pâques.

Vie municipale

Compte-rendu du conseil municipal du 09/03/26



Président de séance : M. CRON Yves, Maire

Conseillers municipaux présents : M. CRON Yves, M. RENAUDAT Guenhaël, M. GAPIN Michel, M. DEDION Sébastien, Mme LABANNE Claudette, M. ROGET Jean-Noël, M. DESMARS Médéric, Mme MÉNARD Patricia, M. LESEC Nicolas, Mme GUÉRIN Lina, M. JULO Guy, M. CASAGRANDE Alexandre, M. BRUNERIE Patrick, Mme MAÎTRE Chantal.

Conseillers municipaux absents/excusés, représentés : Mme PROVENDIER-MILLET Sophie (bon pour pouvoir donné à Mme LABANNE Claudette)

Secrétaire de séance : Mr LESEC Nicolas

Validation du procès-verbal du 26/01/26 et signature du registre des délibérations

1) Redevance Télécom (RODP)

- Calcul de la redevance d'occupation du domaine public routier au titre de l'année 2026 due par ORANGE : suite à la mise à jour du patrimoine total d'ORANGE réalisé au 31 décembre 2024, le montant dû est de 2 669.15 € - 14 voix pour.

2) CCPB – Mise à jour des statuts

- Lors de la séance du 29 janvier 2026, le conseil communautaire a adopté le 29 janvier 2026 par délibération n° 06-29012026, la mise à jour des statuts de la Communauté de Communes.

Ces modifications statutaires portent sur les articles suivants :

- Article 3 : Les compétences optionnelles (Protection et mise en valeur de l'environnement - Création, aménagement et entretien de la voirie communautaire)
- Article 9 : Le mode de représentation des communes
- Article 10 : La composition du Bureau – Poulaines 3 conseillers communautaires.

3) Performance de l'assainissement

- La commune n'a pas la gestion de l'eau potable, elle est gérée par le SIAEP. La Sous-Préfecture demande de modifier la délibération.

4) Point sur les commerces de Poulaines

- Le maire fait un point sur les commerces de la commune. Etude pour travaux de la boulangerie en cours. Ouverture de l'épicerie prévue en juin.

5) Achat épareuse

- Monsieur Renaudat présente le devis de l'épareuse : Prix HT 33 400 €.

Le maire propose au conseil d'acheter une benne portée pour un montant de 588 €

Le conseil accepte d'acheter l'épareuse et la benne et autorise le maire à faire la demande de subvention.

6) Subvention des associations

- M. le maire propose de reconduire les mêmes subventions que l'année dernière : accepté à l'unanimité

7) Subvention FSL et FAJD

- Le Fonds de Solidarité Logement (FSL) intervient financièrement auprès des ménages de notre commune pour l'accès ou le maintien dans un logement décent, que ceux-ci soient locataires, sous-locataires, résidents de logements-foyers ou voire même propriétaires occupants en difficulté. Le conseil départemental sollicite une participation financière de la commune au titre de l'année 2026, à hauteur de 1.66 € par résidence principale soit 708.82 € (source INSEE RP 2021). 14 voix contre.
- Afin de faire en sorte que le dispositif du Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes (FAJ) reste un véritable outil d'aide aux personnes les plus démunies et aux plus fragiles de nos concitoyens, le conseil départemental sollicite une participation financière de la commune au titre de l'année 2026 : sur la base financière habituelle de 0.70 euros par jeunes de 18 à 25 ans, identifiés sur notre territoire par le dernier recensement INSEE 2021, soit 0.70 euros x 42 jeunes = 29.40 euros – 14 voix pour.
- la convention cadre du programme « Petites Villes de Demain » valant ORT de la commune de Chabris et de la Communauté de Communes Chabris Pays de Bazelle, cosignée par les communes de Poulaines et Val-Fouzon,
- la démarche engagée pour redéfinir les périmètres ORT sur les communes de Chabris, Poulaines et Val-Fouzon,
- les échanges et visites de terrain réalisés avec les élus locaux et les partenaires institutionnels,

Vie municipale

(suite) Compte-rendu du conseil municipal du 09/03/26

8) Convention SATESE

- La convention SATESE couvrant la période 2022-2025 est renouvelée et fait l'objet d'un nouveau marché.

9) Photocopieur

- Monsieur le maire propose de modifier le contrat du photocopieur en supprimant les options inutilisées. Le prestataire propose un photocopieur KYOCERA MZ3501ci + DX C3725i In Location 372. € par trimestre + 148.65 € HT par trimestre. Le conseil accepte la proposition de l'entreprise Factoria CVL.

10) Prestation feu d'artifice

- Le maire propose de reprendre MAGNIEZ pour le feu d'artifice du 14 juillet 2026.
- Le montant est de 4200 € + 3 options à 250 €. Le conseil décide de prendre les 4200 € + 2 options à 250 €. La commune et le comité des fêtes prennent chacun à leur charge une option à 250 €. Magniez offre la 3^{ème} option. Le conseil accepte de retenir Magniez.

11) Frais de chauffage logement épicerie

- La Communauté de Communes Pays de Bazelle demande d'annuler les frais de chauffage du logement de l'épicerie qui n'est pas habité. Le conseil accepte de ne pas facturer les frais de chauffage du logement de l'épicerie depuis le décès de Monsieur Ribaud.

12) Questions diverses

- Indemnité Anaïs Porte : le maire demande au conseil de verser à Mlle Porte qui a effectuée un stage de 2 semaines à la commune. Le conseil propose de verser 100 € par semaine à Mlle Porte.
- Eclairage public : 60 points lumineux seront convertis en LED.
- Validation permanence du bureau pour l'élection municipale du 15 mars 2026.

Mr le maire remercie l'équipe municipale pour le travail accompli pendant ce mandat

Compte-rendu du conseil municipal du 20/03/26



Président de séance : M. CRON Yves, Maire

Conseillers municipaux présents : M. CRON Yves, M. RENAUDAT Guenhaël, M. GAPIN Michel, M. DEDION Sébastien, Mme LABANNE Claudette, M. DESMARS Médéric, Mme MAÎTRE Chantal, Mme MENARD Patricia, M. LESEC Nicolas, M. CASAGRANDE Alexandre, Mme LOUET Aurélie, Mme MORIN Océane, M. BOUET Richard, Mme PINAULT Elodie.

Conseillers municipaux absents/excusés, représentés : Mme GUERIN Lina (bon pour pouvoir donné à Mme MAÎTRE Chantal)

Secrétaire de séance : Mme MAÎTRE Chantal (conseillère municipale)

Validation du procès-verbal du 09/03/26 et signature du registre des délibérations

1) Election du Maire

- M. GAPIN Michel, le plus âgé des membres du conseil, a présidé le conseil afin de procéder à l'élection du maire. M. DESMARS Médéric a été désigné secrétaire de séance.

Mr CRON Yves, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés (scrutin secret), a été proclamé Maire et immédiatement installé.

2) Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints

- M. Yves CRON, Maire, préside la séance.

Le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire, au minimum un adjoint, sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal (article L.2122-2 du CGCT).

- Il est proposé la création de 4 postes d'adjoints indemnisés.

Vie municipale

(suite) Compte-rendu du conseil municipal du 20/03/26

Le conseil municipal décide à l'unanimité la création de ces 4 postes,
La seule liste ayant obtenue la majorité absolue des suffrages exprimés (scrutin secret), M. RENAUDAT Guénhaël a été élu 1^{er} adjoint, Mme LABANNE Claudette, 2^{ème} adjoint, M. DEDION Sébastien, 3^{ème} adjoint et Mme MENARD Patricia, 4^{ème} adjoint.

3) Désignation des conseillers communautaires

- M. le Maire rappelle aux conseillers municipaux que, dans les communes dont la population est inférieure à 1000 habitants, les conseillers communautaires ne sont pas élus au suffrage direct. Ils sont désignés parmi les membres du conseil, dans l'ordre du tableau arrêté lors de l'élection du maire et des adjoints. (article L.273-11 du code électoral).

En conséquence, M. le Maire désigne les trois conseillers communautaires appelés à siéger au sein de la Communauté de Communes Pays de Bazelle : M. Yves CRON, M. Guenhaël, RENAUDAT et M. Sébastien DEDION.

4) Lecture de la charte de l'élu local

- Lors de la 1^{ère} réunion du conseil municipal, immédiatement après l'élection du maire et des adjoints, le maire donne lecture de la charte de l'élu local prévue à l'article L. 1111-1, du CGCT.

5) Délégations d'attributions du conseil municipal au maire

- Dans le souci de favoriser une bonne administration communale, après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de confier au maire l'ensemble des délégations répertoriées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales pour la totalité et pour la durée de son mandat (délégations n°1 à 22 incluse).

Enfin, à l'unanimité, le conseil municipal autorise M. le Maire à signer les marchés à procédure adaptée afférents aux dépenses sur factures inférieures au seuil de passation des marchés formalisés.

6) Indemnités de fonction du maire et adjoints

- *(Article L. 2123-23 du Code Général des Collectivités territoriales) :*

L'indemnité de fonction mensuelle du maire ne peut dépasser 44.30 % de l'Indice Brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, soit 1 820.96 € brut.

(Article L. 2123-24 du Code Général des Collectivités territoriales) :

L'indemnité de fonction mensuelle des adjoints ne peut dépasser 11.77 % de l'Indice Brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, soit 483.81 € brut.

A l'unanimité, le conseil a décidé que les indemnités de fonction mensuelles seront pour :

Le maire : 44.3 % de l'Indice Brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, soit 1 820.96 € brut.

Les 4 adjoints : 11.77 % de l'Indice Brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, soit 483.81 € chacun.

7) Désignation des délégués ou représentants dans les organismes extérieurs

(articles L- 5212-7 et 5721-2 du Code Général des Collectivités Territoriales)

✓ Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Bazelle

Délégués titulaires : M. DEDION Sébastien - M. RENAUDAT Guenhaël

Délégués suppléants : M. BOUET Richard – M. GAPIN Michel

✓ Syndicat Mixte du Pays de Valençay en Berry

Délégués titulaires : Mme MENARD Patricia – M. LESEC Nicolas

Délégués suppléants : M. CRON Yves – M. GAPIN Michel

✓ Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre (SDEI) - comité territorial

Délégué titulaire : M. CRON Yves

✓ Syndicat Intercommunal de Gestion de l'Assainissement Autonome dans l'Indre

Délégué titulaire : M. RENAUDAT Guenhaël

Délégué suppléant : M. CRON Yves

Vie municipale

(suite) Compte-rendu du conseil municipal du 20/03/26

✓ **Syndicat Intercommunal de la vallée du Renon**

Proposition 1^{er} délégué : Délégué titulaire : M. CRON Yves
Délégué suppléant : M. CASAGRANDE Alexandre
Proposition 2^{ème} délégué : Délégué titulaire : M. BOUET Richard
Délégué suppléant : M. GAPIN Michel

✓ **Syndicat Intercommunal du bassin du Nahon**

Proposition délégué titulaire : M. CRON Yves
Proposition délégué suppléant : M. CASAGRANDE Alexandre

✓ **Syndicat Départemental des Transports Scolaires de l'Indre**

Délégué titulaire : Mme MENARD Patricia
Délégué suppléant : Mme PINAULT Elodie

✓ **Conseil d'Administration de l'Hôpital de Valençay**

Un représentant : Mme MORIN Océane

Les conseillers municipaux devront fournir au secrétariat de la mairie les copies des comptes-rendus de réunion dont ils seront destinataires.

8) Compositions des commissions municipales et extra-municipales

Le Maire est président de droit de toutes les commissions

✓ **Commission d'Appel d'offres**

Titulaires : M. CRON Yves - M. DEDION Sébastien - Mme MENARD Patricia – M. RENAUDAT Guenael
Suppléants : M. DESMARS Médéric - M. CASAGRANDE Alexandre – M. LESEC Nicolas – Mme LABANNE Claudette

✓ **Voirie, Chemin, Village, Assainissement, PLU**

Vice-président : M. RENAUDAT Guenael
Membres : M. DESMARS Médéric - M. LESEC Nicolas - M. BOUET Richard - M. GAPIN Michel

✓ **Bâtiments, Zone artisanale, Cimetière, Bourg, Travaux**

Vice-président : M. DESMARS Médéric
Membres : M. CASAGRANDE Alexandre - M. RENAUDAT Guenael – Mme MENARD Patricia – Mme LABANNE Claudette – Mme MORIN Océane

✓ **Budget, Finances**

Vice-président : M. DEDION Sébastien
Membres : Mme MENARD Patricia – Mme LABANNE Claudette – Mme PINAULT Elodie – M. LESEC Nicolas – Mme LOUET Aurélie

✓ **Hygiène, Sécurité, Personnel communal**

Vice-président : Mme MENARD Patricia
Membres : Mme GUERIN Lina - Mme LOUET Aurélie

✓ **Fêtes et cérémonies**

Vice-président : Mme MAITRE Chantal
Membres : Mme GUERIN Lina – M. DESMARS Médéric – Mme PINAULT Elodie – Mme LOUET Aurélie – M. GAPIN Michel

✓ **Information/Communication/Tourisme**

Vice-président : M. DEDION Sébastien
Membres : Mme GUERIN Lina - M. LESEC Nicolas - Mme MAITRE Chantal - Mme PINAULT Elodie – Mme LOUET Aurélie

✓ **Cantine/Ecole**

Vice-président : Mme LOUET Aurélie
Membres : Mme MENARD Patricia – Mme PINAULT Elodie – Mme LABANNE Claudette – Mme MORIN Océane

✓ **Médiathèque**

Vice-président : M. LESEC Nicolas
Membres : Mme LABANNE Claudette – Mme PINAULT Elodie – Mme GUERIN Lina – Mme MORIN Océane

Vie municipale

(suite) Compte-rendu du conseil municipal du 20/03/26

- 1 Correspondant défense communal : M. DEDION Sébastien
- 1 Délégué élu au sein des instances du CNAS (Comité National d'Action Social, pour le personnel des collectivités territoriales) : M. LESEC Nicolas
- 1 Représentant du conseil municipal au sein de l'Association Foncière Rurale de Poulaines : M. GAPIN Michel (titulaire) M. BOUET Richard (suppléant)
- 1 Représentant au sein de l'Association intermédiaire Bazelle service : Mme MAITRE Chantal
- 1 Représentant au sein de la commission de contrôle des listes électorales (article L19 du code électoral) : Mme MORIN Océane

Compte-rendu du conseil municipal du 30/03/26



Président de séance : M. CRON Yves, Maire

Conseillers municipaux présents : M. CRON Yves, M. RENAUDAT Guenhaël, Mme LABANNE Claudette, M. DEDION Sébastien, Mme MENARD Patricia, M. DESMARS Médéric, Mme MAÎTRE Chantal, M. CASAGRANDE Alexandre, M. LESEC Nicolas, Mme LOUET Aurélie, M. BOUET Richard, Mme MORIN Océane, Mr GAPIN Michel, Mme PINAULT Elodie.

Conseillers municipaux absents/excusés, représentés : Mme GUERIN Lina (bon pour pouvoir donné à Mme MAÎTRE Chantal)

Secrétaire de séance : Mme MAÎTRE Chantal (conseillère municipale)

Validation du procès-verbal du 20/03/26 et signature du registre des délibérations

1) Finances

• **Vote des taux d'imposition 2026 : pour les taxes foncières (bâti et non bâti)**

M. le Maire propose les taux d'imposition en 2026 suivants pour la taxe d'habitation et les taxes foncières bâti et non bâti, selon le récapitulatif financier ci-dessous :

	Bases d'impositions prévisionnelles 2026	Taux d'imposition 2025	Produit fiscal 2026
Taxe habitation	172 500	13.97 %	24 042 €
Taxe Foncière (bâti)	617 100	34.62 %	213 640 €
Taxe Foncière (non bâti)	162 500	43.57 %	70801 €
TOTAUX			308 483 €

Le produit fiscal total attendu au titre de l'année 2026 est d'un montant de 308483 € pour la taxe d'habitation et les taxes foncières.

• **CFU (compte financier unique 2025) pour les budgets Lotissement, Assainissement et Commune**

Budget Lotissement

Section de fonctionnement

Résultat de clôture au 31/12/25 : + 0,67 €

Section d'investissement

Résultat de clôture au 31/12/25 : 0 €

Budget Assainissement

Section de fonctionnement

Résultat de clôture au 31/12/25 : + 38 772,06 €

Section d'investissement

Résultat de clôture au 31/12/25 : + 64 604,65 €

suite) Compte-rendu du conseil municipal du 30/03/26

Budget Commune

Section de fonctionnement

Résultat de clôture au 31/12/25 : + 144 690,95 €

Section d'investissement

Résultat de clôture au 31/12/25 : - 95 328,35 €

Vote à l'unanimité des CFU (le maire ne prenant pas part au vote)

• Budgets primitifs 2026 : budgets Lotissement, Assainissement et Commune

Budget Lotissement 2026

Les recettes et dépenses de fonctionnement s'équilibrent à 20 000,67 €

Les recettes et dépenses d'investissement s'équilibrent à 20 000,67 €

Budget Assainissement 2026

Les recettes et dépenses de fonctionnement s'équilibrent à 60 272,06 €

Les recettes et dépenses d'investissement s'équilibrent à 60 272,06 €

Budget Commune 2026

Les recettes et dépenses de fonctionnement s'équilibrent à 833 924,60 €

Les recettes et dépenses d'investissement s'équilibrent à 252 268,80 €

Vote à l'unanimité des budgets primitifs pour 2026

2) ADT 36

- M. le Maire fait part à la nouvelle assemblée délibérante de l'exigence technique départementale créée entre le département de l'Indre, les communes et les établissements publics de coopération intercommunale, dénommée « Agence Technique Départementale 36 (ADT36).

Cette agence a pour objet d'apporter à ses membres qui le demandent une assistance technique dans le domaine de la gestion administrative et technique de la voirie.

Ses missions sont :

- Une assistance à la gestion du domaine public
- Une assistance à la programmation des travaux d'entretien
- Une assistance à la gestion des ouvrages d'art
- Une maîtrise d'œuvre pour les petits travaux d'investissement.

La côtisation est de 1 euro par habitant si la commune et l'établissement public de coopération intercommunale adhèrent à l'Agence Technique Départementale 36.

2) Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement

- M. le Maire informe les conseillers municipaux que consécutivement au passage de la nomenclature comptable M57, à compter de l'exercice 2024, la commune de Poulaines est amenée à définir une politique de fongibilité des crédits pour les sections de fonctionnement et d'investissement. Ladite instruction M57 donne la possibilité à l'exécutif, sur autorisation de l'assemblée délibérante, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion de crédits relatifs aux dépenses de personnel. Cette fongibilité dite asymétrique permet d'ajuster, dès que le besoin apparaît, la répartition des crédits sans modifier le montant global des sections. Elle permet de réaliser sans attendre des opérations purement techniques. Ces dispositions contribuent à améliorer l'efficacité de l'exécution budgétaire et la réactivité opérationnelle.
- Après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents, le conseil municipal autorise le Maire (qui a quitté la salle au moment du vote) à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget.

2) Subvention cantine scolaire

- M. le Maire informe le conseil municipal de la demande de versement de 5000 € pour la cantine sur la subvention 2026.

Informations locales

A noter sur
votre agenda



6 – 7 juin	24H de pêche (étang de Poulaines)
7 juin	Randonnée pédestre (Familles Rurales et APE)
13 juin	Fête de la musique / AG ligue de foot régionale
13-14 juin	Exposition (Poulaines Culture et Patrimoine)
26 juin.....	Kermesse de l'école (école et APE)
4 juillet.....	Spectacle musical «OHDI» (La Chapelle)
14 juillet	Fête de la Grenouille / concours de pêche
25 juillet.....	La chieuv du samedi soir (Amuse-guerlets)
26 juillet.....	Fête de la Madeleine (Comité des Fêtes)
15 août.....	Journée détente Paëlla (Donneurs de Sang)
5 septembre.....	Soirée moules frites (Comité des fêtes)
12-13 septembre.....	Salon du Bien-être (Comité Animation VDI)
19 septembre.....	Pressage de pommes (Poulaines Culture Patrimoine)
27 septembre.....	Spectacle de Jazz (Poulaines Culture Patrimoine)

**MEDIATHEQUE DE
POULAINES**
SAMEDI 13 JUIN
DIMANCHE 14 JUIN
A PARTIR de 10H

KIRIKAMI

- Exposition et démonstration avec PASCAL BOUCHAUD

EXPOSITIONS

- FILS ET FOLIE avec ses peluches faites mains
- Présence d'EVELYNE COETMEUR photographe
- Gérard LARODIE Peintre

DEDICACE

- EVELYNE COETMEUR ET MARIE LAURE PREMISKI
présentent ESSENTIEL, livre de photos illustré en poésie

ANIMATIONS DANS LE JARDIN DE CURE

Avec POULAINES CULTURE ET PATRIMOINE

- Jeux anciens
- Ruche au Jardin
- Buvette

MEDIATHEQUE DE POULAINES
5, rue du Haut Marais
ENTREE LIBRE



**FÊTE DE LA
MUSIQUE**

PIQUE-NIQUE
ENTRÉE GRATUITE
CONCERT

MUSIQUE DE
POULAINES

SAMEDI 13 JUIN 19H

PLACE DE L'ÉGLISE - POULAINES

13 & 14 juin 2026
14ème édition

Le CPIE Brenne-Berry présente :

Bienvenue
dans mon jardin au naturel

Dans l'Indre :
Argenton-sur-Creuse ; Bouges-le-Château ; Célon ; Chaillac ; Châteauroux ;
Châtillon-sur-Indre ; Flers-la-Rivière ; Fontgombault ; Fontgenand ; Issoudun ;
Le Blanc ; Le Pècherneau ; Mazières-en-Brenne ; Poulaines ; Rosnay ; Ruffec ;
Saint-Lactencin ; Sauzelles ; Valençay ; Vicq-Exmeplet ; Villedieu-sur-Indre.

Dans le Cher :
Châteaumeillant ; Dun-sur-Auron ; Méry-ès-Bois ; Plaimpied ;
Saint-Amand-Montrond ; Saint-Denis-de-Palé ; Saint-Hilaire-en-Lignières ;
Saint-Laurent ; Saint-Martin-d'Auxigny.

Un week-end pour découvrir
les techniques de jardinage au naturel,
partager un moment d'échange et
de convivialité, dans les 33 jardins
ouverts au public dans l'Indre et le Cher !

Plus d'infos sur www.cpiebrenne.fr ou sur le site
de BAMJN : mon-jardin-naturel.cpie.fr

cpie

VENEZ NOMBREUX À LA KERMESS !

ET EMBARQUEZ POUR UN TOUR DU MONDE
AU DÉPART DE

**L'ÉCOLE
DE
POULAINES**

**VENDREDI
26
JUN**

18H : SPECTACLE DES ÉLÈVES
DANS LA COUR DE L'ÉCOLE

19H : LA FÊTE CONTINUE
AU STADE AVEC L'APE

GRAND JEU DE L'ÉCOLE :
3 PLACES POUR CENTER PARCS À GAGNER !
(2 ADULTES 1 ENFANT)

SPECTACLE
BUVETTE ET
RESTAURATION
MAQUILLAGE
TOMBOLA, JEUX

IPNS

INDRE
en héritage

OHDI

CHATELAIN & BOURNARD DÉPARTEMENTAL DE L'INDRE

SAMEDI 4 JUILLET 2026. À 21H00

Historique Original
MAXIME DOLO
Cécile GARDIN
Chorégraphie
Cécile GARDIN

La Chapelle / 36210 Poulaines

VOYAGE D'UN SOIR

POOD TRUCK, BUVETTE ET MUSIQUE LIVE DÈS 18H00

ENTRÉE LIBRE

JARDIN LIMITEZ / BILLETTERIE SUR WWW.LACHAPELLETAITONSHOW.COM OU QR CODE

Édition 2

**La Chieuv' du
Samedi Soir**

Buvette
Snack
Quinquette
Menu 15€
DJ Live
Pendant 8h

Jeux d'été
à partir de 18h

**Samedi 25 Juillet
POULAINES**

Organisé par
La Chapelle Taiton Show

BROCANTE

Fête de la Madeleine

Dimanche 26 juillet 2026

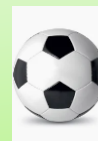
Vide-grenier

Informations locales



La saison 2025-2026

Bilan de l'Étoile Sportive de Poulaines



L'Étoile Sportive de Poulaines :

Bilan de l'équipe première : HISTORIQUE

Pour la première fois de son histoire, le club accède au niveau régional et monte en Régional 3

Après un match nul 2-2 sur la pelouse d'Aigurande, notre équipe fanion accède à l'échelon supérieur !

Félicitations à l'ensemble du groupe et le club entier pour cette superbe saison ! 🏆

Malgré quelques défaillances (Diors, Martizay ou La Châtre), il conviendra de retenir plusieurs très belles prestations, notamment contre Aigurande, Montgivray ou Le Poinçonnet. N'oublions pas non plus notre avant-centre Thibault Pinard, soulier d'or du district 2025-2026.



Parcours en coupes

L'ESP a quitté la coupe de l'Indre en 8^e de finale face au Poinçonnet (R3), après sa victoire contre Ecueillé (4-3) et Saint-Valentin (3-1). Elle est qualifiée pour les quarts de finale de la coupe Legros contre Bélâbre, rencontre prévue le dimanche 7 juin à Poulaines.

Équipe réserve

En entente avec Chabris, la réserve occupe actuellement une belle 3^e place (10 victoires – 5 matches nuls – 5 défaites). Cette équipe a réalisé une seconde partie de championnat quasi parfaite, malgré les ajustements imposés par les aléas de l'équipe supérieure. Bravo à eux pour leur adaptabilité.

Féminines

Les féminines, qui évoluent à 8, se classent 7^{es} (5 victoires, 1 match nul et 9 défaites). Elles ont atteint la demi-finale du challenge Cautinat, où elles ont été éliminées aux tirs au but par Villedieu.

École de football

L'école de football, en entente avec Chabris, poursuit sa route. Merci aux éducateurs d'assurer ce service indispensable à la bonne marche du club. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter notre responsable Benoît Giraudet.

Remerciements

Merci à tous pour votre soutien. La fin de saison s'annonce palpitante : rendez-vous au stade ! Parlez de l'ESP autour de vous : jeunes et moins jeunes y seront les bienvenus.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à notre trésorier-adjoint Jules (Alain Coudray).

Hommage à Bébêche (Gérard Naudet)

Cet article et cette saison sont dédiés à l'un de nos anciens présidents, Bébêche (Gérard Naudet), parti bien trop tôt. Il a dirigé le club de 2001 à 2008, puis a continué à le soutenir et à venir au stade jusqu'au bout, notamment lors du match contre Aigurande, après lequel il était si heureux.

Nous garderons de lui l'image d'un président à l'écoute et généreux, mais surtout celle d'un ami qui aimait profondément la vie. Beaucoup se souviennent de son amour de la danse, des troisièmes mi-temps, parfois endiablées, des soirées où il n'hésitait pas à pousser la chansonnette — de *Mirza* à *Vous permettez, Monsieur*.

Merci à toi, Bébêche, pour ton dévouement et tout ce que tu as apporté au club.

Nous ne t'oublions pas.



Informations locales

LES TRAVAUX REALISES
PAR LE PERSONNEL
COMMUNAL



Installation de nouveaux jeux d'enfants dans le parc



Poursuite des
travaux de semis
d'herbe dans le
cimetière
(obligation zéro
pesticide)



AUTRES TRAVAUX
REALISES

Réfection des Abats sons de l'église



Le Petit Poulignot



Réunion de coordination pour
les futurs travaux de l'école
Joseph Barberon

Informations locales

Quelques nouvelles de l'école,



Ce sont les yeux pleins d'étoiles que les enfants ont commencé l'année 2026 à l'école de Poulaines. Grâce à la participation de la coopérative scolaire et de L'APE, ils ont pu déballer les cadeaux qui les attendaient sous le sapin. Ballons, mini trampoline, jeux de société, ballons sauteurs, filets de badminton, filets et raquettes de tennis de table sont donc venus compléter la collection de l'école. Et ce n'est pas sans garder l'esprit de Noël que les élèves de CM1/CM2 ont participé à leur première "classe de neige". Le voyage s'est déroulé du 7 au 9 janvier et malgré un temps pluvieux, le groupe a pu profiter des pistes ! Tout au long de l'année, chaque classe a pu bénéficier de 10 séances de piscine à Chabris et découvrir ou approfondir leur connaissance en natation. Comme le veut la tradition, petits héros et princesses ont défilés dans les rues de Poulaines à l'occasion du carnaval. L'opportunité pour les enfants de souhaiter une joyeuse retraite à Isabelle du magasin Sodibomat. Ils ont ensuite enflammé Mr Carnaval sous une pluie de confettis.

La matinée s'est terminée par un goûter bien mérité au lavoir de Poulaines. Le 8 avril, l'APE et l'école se sont réunis pour fêter les 100 jours d'école. Lors de cette journée, les élèves ont dû réaliser des "défis photos" sur le thème du voyage qui seront exposées le 26/06/2026, lors de la kermesse. Ils ont ensuite dû résoudre des énigmes qui les ont menées au stade où les attendaient... 100 ballons étiquetés à l'adresse de l'école prêts à s'envoler ! Chacun a pu lâcher le sien en espérant recevoir une réponse. Le midi, ils se sont régalés avec un repas sur le thème de Pâques. Chaque élève est reparti avec un sachet de chocolat et un diplôme d'explorateur en herbe. Un zéro faute pour une finale à Châteauroux le 29 avril ? Mercredi 18 mars, 45 CM1/CM2 des écoles de Valençay, Lye, Luçay le Mâle, Val Fouzon, Chabris, Veuil et Poulaines (6 poulignots inscrits) ont participé à la demi-finale du rallye orthographe organisé par les DDEN (Délégués Départementaux de l'Education Nationale) de l'Indre. Cette dictée a eu lieu à l'école Benjamin Rabier de Valençay. En janvier, plus de 1800 écoliers de CM1/CM2 avaient participé à la première sélection dans leur école. Alors, attendons les résultats !!! Le 21/05/26, les enfants se sont rendus à la bibliothèque et ont pu voter pour leur livre préféré dans le cadre du prix Escapage. Ces derniers mois, les enseignants et l'association des parents d'élèves ont mené plusieurs actions (ventes de gâteaux, vente de chocolats, ventes de saucissons, financement participatif) afin de permettre aux enfants de profiter d'une journée à Beauval. Grâce à leur investissement, cette sortie aura lieu le 2 juin 2026.



Informations locales

Quelques nouvelles du centre de loisirs et de l'accueil périscolaire



Du côté du centre de loisirs, le vendredi 20 mars, l'association Familles Rurales Poulaines a tenu à remercier Christine Porte pour ces quelques 5 années à travailler auprès des enfants. Animatrice diplômée BAFA, elle assurait le périscolaire, les mercredis loisir et une partie des vacances scolaires. Son départ, dû à un contexte financier difficile, a contraint l'association à prendre cette décision. Une réorganisation de l'accueil périscolaire a été mise en place afin de maintenir le meilleur service pour les enfants.

Une réunion publique sera organisée prochainement pour évoquer l'avenir de cet accueil ainsi que les attentes des parents. Malgré cette nouvelle, les enfants ont pu bénéficier de nombreuses activités proposées par Mathieu Mage, le directeur du centre.

Un intervenant est venu animer une initiation au handball. Les jeunes ont aussi pu découvrir le slackline en échasse ! En passant par le bac à sable, les animations jardinage et nature, la cuisine, les ateliers créatifs, il y en a eu pour tous les goûts ! Le centre poursuit ces échanges avec la médiathèque, une fois par mois, comme Le mercredi 18 mars, où 9 enfants ont participé à un rallye photos "d'hier à aujourd'hui" organisé par Martine et Florence ou encore le mercredi 11 février avec une activité couture et fabrication de coussins ! Les mercredis et les temps de vacances, un nouveau portage de repas a été mis en place par le restaurant "la Promenade" à Valençay. Des repas copieux et de qualités qui ravissent les papilles des petits gourmands. Le programme des vacances d'été, qui paraîtra prochainement, s'annonce ludique et éducatif avec entre autres une sortie au labyrinthe de Beaugency et également la visite de la forteresse de

Montbazon.



Informations locales

Quoi de neuf à la médiathèque

Les ateliers Georges Sand ont commencé en mars à la médiathèque animés par Isabelle Perrochon



Samedi 4 avril, une trentaine de personnes ont assisté à une très belle conférence sur le château de Fins animée par Jean Luc Stiver

En avril à la Médiathèque :
Les ateliers Georges Sand continuent et s'étoffent pour passer un agréable moment avec Georges Sand en septembre.



Les bibliothécaires ont fait le plein de nouveautés

alors n'hésitez pas à venir les découvrir aux horaires habituels

**Lundi - Mardi - Jeudi : 14 h - 16 h
et**

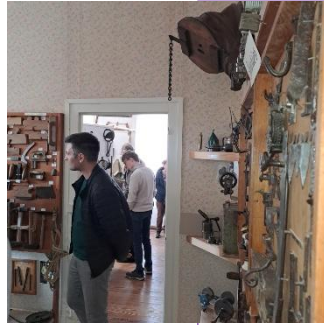
Samedi : 10 h -12 h



Mardi 5 mai, les 13 lecteurs qui ont lu les romans en liste pour le prix escapage, ont voté à bulletin secret.
Le gagnant est : La Vie qui Reste.

Reportage

Poulaines Culture et Patrimoine : collection Bondeux



EXPOSITION OUTILS ANCIENS

Lors de la dernière Foire aux ânes, l'association Poulaines Culture et Patrimoine a ouvert au public pour la première fois l'exposition d'outils anciens, plus de 200 visiteurs ont pu la découvrir. Cette exposition est issue de la collection de la famille Bondeux, collection qui s'est constituée au fil du temps pendant plus de 25 ans. Nicole Bondeux, après le décès de son mari et de son fils, a décidé d'en faire don à la Mairie de Poulaines afin que cette collection ne soit pas éparpillée. Dès lors la Mairie a chargé l'association Poulaines Culture et Patrimoine d'en assurer la gestion et la mise en valeur. Pour ce faire, l'ancien appartement jouxtant l'ex-bureau de la Poste a été mis à disposition de l'association. Avant le travail de transfert des outils, il a fallu améliorer l'état des locaux, inoccupés depuis bien longtemps. Les bénévoles de l'association se sont notamment attelés à dépoussiérer, à réparer certaines parties de plafond, à refaire certains sols, à retapisser ou repeindre quelques murs, à démonter des appareils sanitaires, à remplacer des luminaires ou encore à installer des rideaux d'occultation devant les fenêtres. Et puis afin d'augmenter le linéaire d'exposition, il a été mis en place au centre des locaux des panneaux permettant la libre déambulation. Enfin afin de mettre les outils en lumière et de rendre la visite agréable, il a été construit des socles, étagères, caissons ou coffrages. Tous ces travaux de préparation faits, le transfert des outils a commencé en août 2025 et a nécessité de nombreux voyages entre Chabris et Poulaines. Le choix fut celui d'avancer local par local et métier par métier. Les outils arrivés, fallait-il encore organiser l'exposition afin que celle-ci soit des plus attrayantes pour le visiteur. C'est alors qu'a commencé tout le travail d'installation avec la nécessité de fixer et de sécuriser chaque outil...plus d'un milieu de vis ont été utilisées ! Et puis il a fallu dépoussiérer les outils et remettre en place les étiquettes rappelant le nom et l'utilisation des différents objets, le tout agrémenté par des photos illustratives ou des livres explicatifs que le visiteur peut feuilleter librement. Alors que trouve-t-on dans cette exposition ? Beaucoup de métiers y sont représentés. Sans tous les citer, on peut y voir des outils de bûcheron, de charpentier, de forgeron, de tonnelier, de sabotier, de fromager, de menuisier, de vigneron, de moissonneur, etc...et chose remarquable la plupart de tous ces outils provient d'un environnement très local. Les moins jeunes y retrouveront des outils leur rappelant leur jeunesse, les plus jeunes ne pourront que s'étonner de cette époque où la notion de travail manuel rimait avec labeur. Comment découvrir cela ? L'association Poulaines Culture et Patrimoine projette d'ouvrir cette exposition au public, en libre participation, lors des manifestations locales et éventuellement sur rendez-vous aux groupes de plus de 15 personnes. Enfin l'association Poulaines Culture et Patrimoine accueille volontiers toute personne souhaitant donner un peu de son temps pour participer au développement et à la gestion de cette étonnante et remarquable exposition, qui va évoluer au fil du temps avec de nouveaux espaces et de nouveaux métiers mis en lumière d'ici la fin de l'année. En un mot, un patrimoine exceptionnel ! A voir absolument...

Reportage

Le Rêve de Poulaines



Nous sommes un petit camping naturiste familial d'un demi-hectare, situé au cœur de la France. Liberté, égalité et confiance sont essentielles à nos yeux et constituent le fondement de notre philosophie. Nous respectons les jeunes et les personnes qui découvrent le naturisme, ou qui, pour une raison ou une autre, ne se sentent pas à l'aise de pratiquer des activités de plein air entièrement nues. Le plus important pour nous est que chacun se sente bien.

Le camping est ouvert du **1er juin 2026 au 30 septembre 2026**. Les réservations en juillet et août sont fortement recommandées en raison du nombre de places limité. Nous proposons également 3 chambres confortables avec salle de bain privative dans notre maison d'hôtes.



Sur notre domaine, vous trouverez tout le nécessaire pour un séjour relaxant : une piscine avec terrasse, une petite boutique, des massages en partenariat avec [RelaXav](#) et des aires de jeux pour enfants. Nous organisons régulièrement un repas convivial ou une activité ludique.

À propos de nous

comment nous avons réalisé notre rêve ?

Depuis longtemps, nous rêvons de créer en famille un petit site naturiste en France, convivial et familial. Un lieu où liberté, égalité et nature se rencontrent.

Après 15 ans dans l'éducation, plus de 9 ans en politique locale et 8 ans en tant qu'entrepreneur indépendant dans le secteur du nettoyage d'intérieur aux Pays-Bas, nous avons décidé de poursuivre véritablement notre rêve fin 2024. Cela a conduit à la remise des clés de ce lieu de rêve en octobre 2025.

Avec notre fils, Sam, nous nous sommes sentis comme chez nous dès le premier instant. Nous avons été touchés par la beauté des animaux de la région, les paysages, les panoramas, et bien sûr : l'accueil chaleureux du village.

Après de longs mois de conception et de rénovation, nous avons enfin réalisé le lieu de nos rêves. Nous sommes heureux de le partager avec vous.

Rendez-vous au Rêve de Poulaines !

Robyn et Inge



info@lerevedepoulaines.com

Reportage

Les visages de Poulaines

Bonne retraite Isabelle

Après 36 années d'activité, Isabelle annonce son départ avec émotion, saluant la fidélité de sa clientèle et la qualité du travail partagé avec son collègue. Elle passe le relais à Fabien, qui est épaulé par Morgane, Elle adresse ses remerciements à tous ceux qui ont contribué à cette longue aventure.



Merci Christine

L'association Familles Rurales Poulaines a tenu à remercier Christine Porte pour ces 5 années à travailler auprès des enfants.

Animatrice diplômée BAFA, elle assurait le périscolaire, les mercredis loisir et une partie des vacances scolaires.

Son départ est dû à un contexte financier difficile qui a contraint l'association à prendre cette décision.

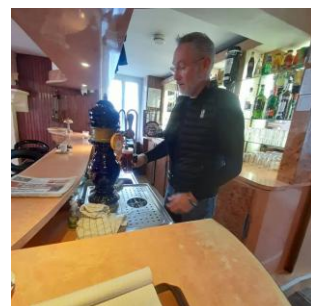
Une réorganisation de l'accueil périscolaire a été mise en place afin de maintenir le meilleur service pour les enfants.



Reportage

Les entreprises de Poulaines

Ouverture de « La Promenade » à Poulaines



Infos sécurité



17 Police Secours



18 Pompiers



15 SAMU



112 Urgence européen



114 Pour personnes sourdes et malentendantes



Centre antipoison Angers
02 41 48 21 21



3919 Violences conjugales

TONDRE MA PELOUSE : CE QUE JE DOIS SAVOIR

Espace public ou privé, la tranquillité de chacun doit être préservée.



Les horaires de tonte les plus répandus sont les suivants :

Lundi au vendredi :

8 h 30 à 12 h et 14 h à 19 h 30.

Samedi : 9 h à 12 h et 15 h à 19 h.

Dimanche et jours fériés :

10 h à 12 h.

Pour connaître les horaires de tonte d'une commune, il faut consulter les arrêtés préfectoraux et municipaux.



Votre mairie peut imposer des horaires plus restrictifs, il est important de s'informer avant de passer la tondeuse.



Que faire de mon herbe tondue ?

Pour le bien de la planète



Solutions alternatives au dépôt en déchetterie

Mulching

Avec une tondeuse adaptée, votre herbe sera hachée finement et vous pourrez la laisser sur place, ce qui formera une couche protectrice conservant l'humidité du sol. Sa décomposition va apporter des nutriments pour votre sol.

Compostage

La tonte de la pelouse permet d'alimenter votre compost en tant que matière organique azotée.

Paillage

Disposez l'herbe coupée dans votre potager ou verger pour contribuer à la structuration de leur sol.

Tout ce que l'on produit dans le jardin peut rester dans le jardin !



Les Règles de bon voisinage

Profitons des beaux jours ensemble !

Nuisances sonores :

Que ce soient les fêtes bruyantes, les travaux, le jardinage ou tout simplement des conversations animées, le bruit peut perturber la tranquillité.



Des amendes peuvent être infligées en cas de non-respect des règles relatives au bruit.

- Tapage diurne et nocturne : Article R623 alinéa 1 alinéa 2 du code pénal : 68€ la contravention.
- Emission de bruit portant atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme : Article 1337-10, R1337-7 du code de la santé publique et article R131-41 du code pénal : 675 € contravention.

Gestion des déchets et dépôts sauvages :

Respectez les horaires de collecte, triez vos déchets correctement et évitez l'accumulation de déchets dans les espaces communs.



- Sacs d'ordures laissés au sol, encombrants, déchets verts, mégots... (amende allant jusqu'à 750 €).
- Les dépôts sauvages de déchets à l'aide d'un véhicule sont punis d'une amende de 1500 € avec possibilité de saisie du véhicule.

Déjections canines:

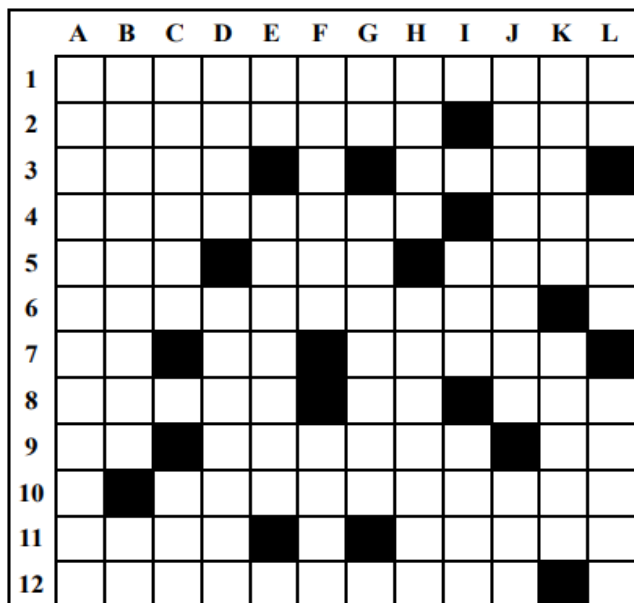


Votre chien ne peut pas ramasser. Vous oui !

Il suffit de ramasser les excréments de votre animal et de les jeter dans les poubelles prévues à cet effet.

En cas de non-respect, article R634-2 du code Pénal : 68€ la contravention.

Récréation



Horizontalement

[1] Aviateur et père du Petit Prince (mot composé). [2] Exécute d'une façon nette et distincte. Poussent à la reprise des affaires. [3] Toile goudronnée abritant le bâtiment. Grosse poule de mer. [4] Par sa faute, il est impossible d'appuyer sur le champignon. Arafat puis Abbas furent à sa tête. [5] Bien connu en général. Est passé à l'acte ou a produit un effet particulier. Attachée d'embrassade ! [6] Il seconde et remplace le chef. [7] Doigts du pied. Silence, Omer est là ! Chantilly à la sauce anglaise. [8] C'est lui ! Sont deux en tout ! Tombé en désuétude ou pauvre type. [9] Un habitué de la première marche. Ancienne commune de Saxe. Faisait suer Cléopâtre. [10] Fabriqua du fer par agglomération. [11] Sort des vacheries. Ancien détenu. [12] Pincés de forgeron.

Verticalement

[A] Qui rend totalement dépendant. [B] Familles qui aiment les araignées. Sont passés à l'acte. [C] Contrée gouvernée par Zénodore. Une partie de plaisir à Londres. [D] Fit une œuvre pie ! Second rôle au théâtre. [E] Passages à tabac ! Sabre turc ou nom d'un navire de guerre français. [F] Dans l'Antiquité, chez les Gaulois, prêtre étudiant l'astronomie. Une nuit très agitée. [G] 40....Romains. Prénom féminin. [H] Lit dans la série des fleuves noirs. "Anti vols" ! [I] Sont liés aux autres. Voisine de lit. [J] Capitale pour Alberta. Passage du palindrome. [K] Retraite anticipée. Sultan ottoman. [L] Bretonne liquidée. Instrument à vent ou un bruit qui ne serait pas sans fondement. Source de lumière ou plante telle l'ombelle et la grande ciguë.

Solution dans le prochain numéro



Qui suis-je ?

Le Petit Poulignot



Recette du Poirat du Berry

(tarte rustique aux poires)

Cuisson : 30 à 35 mn

- ❑ 1 pâte brisée
- ❑ 4 à 5 poires mûres
- ❑ 80 g de sucre
- ❑ 2 oeufs
- ❑ 20 cl de crème fraîche
- ❑ 1 sachet de sucre vanillé
- ❑ 1 pincée de sel



Préchauffage du four : préchauffer le four à 180°C.

Préparation de la pâte : Etaler la pâte dans un moule à tarte et piquer le fond avec une fourchette.

Préparation des poires : Eplucher et couper les poires en quartiers ou en lamelles, puis les disposer sur la pâte.

Préparation de l'appareil : Dans un saladier, mélanger les œufs, le sucre, la crème, le sucre vanillé et la pincée de sel.

Assemblage : Verser cet appareil sur les poires.

Cuisson : Enfourner pendant 30 à 35 minutes, jusqu'à ce que le dessus soit bien doré.

Cette tarte rustique aux poires est idéale pour un dessert simple et savoureux qui met en valeur les saveurs du terroir du Berry.

Solutions du n°22

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	O	L	I	C	H	I	N	E	L	L	E
2	R	U	E		R	U		O	P	I	U	M
3	I	T	A	L	I	E	N	N	E	S		I
4	N	R		A	T	R	O	C	I	T	E	S
5	T	A	N	T	E		C	E	R	I	S	E
6	A		A	R	R	E	T		E	N		S
7	N	S		I	E		A	M		G	C	
8	N	E	O	N		A	M	E	R		H	F
9	I	N	T	E	R		B	R	O	D	E	E
10	E	T		S	E	D	U	I	S	E	N	T
11	R	I	B		M	A	L	T	E	R	I	E
12	E	R	O	T	I	S	E	E	S		L	E

Où suis-je ? **MAUREPAS.** Le toponyme désigne un mauvais pâturage. En 1886, 11 personnes occupaient les lieux contre 22 en 1926. A proximité du lieu-dit, on trouve une zone importante du maquis du Nord Indre ainsi qu'un pont qui a servi au tournage du film « les Noces Rouges ». Avant la seconde guerre mondiale, Mr Furcy y fût marchand d'allumettes. Plus loin dans l'histoire, la locature dépendait de l'abbaye de Barzelle.

Qui suis-je ? Harmonie BROSSARD